**PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**du 5 juillet 2021**

L’an deux mille vingt et un, le cinq juillet à vingt-et-une heures, les conseillers municipaux de la commune de Lentillac du Causse se sont réunis en session ordinaire sous la présidence de Françoise LAPERGUE, Maire

Date de convocation : 24 juin 2021

Présents : Françoise LAPERGUE - Christian ROUQUIE – Jean-Louis DELPECH – Marc RICHARD - Marie-Hélène DELTEIL – Guilhem BOUCHER - Aurélie POUJADE

Absente excusée : néant

Secrétaire de séance : Guilhem BOUCHER

Madame le Maire constate que la majorité des membres du Conseil Municipal est présente ou représentée et que ce dernier peut valablement délibérer.

La lecture du compte rendu du dernier conseil, n’appelant aucune observation, il est validé à l’unanimité.

**Délibération 2021/20**

**Adressage : étude devis achat panneaux**

Mme le Maire présente le devis de Signaux Girod pour un montant de 7000€ TTC pour la fourniture de panneaux de rues et plaques de numéros

Le Conseil municipal valide ce devis par 7 voix pour et charge Mme le Maire de le retourner signé.

**Délibération 2021/21**

**Adressage : étude devis pose des poteaux**

Mme le Maire présente le devis de Quercy contacts pour un montant de 3900€ TTC pour la pose des poteaux pour panneaux de rues

Le Conseil municipal valide ce devis par 7 voix pour et charge Mme le Maire de le retourner signé.

**Délibération 2021/22**

**Avancement echelon :**

Mme le Maire présente un tableau envoyé par le Centre de Gestion qui propose l’avancement de grade au 4eme échelon à partir du 01/01/2021 pour Mme Copoix

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, valide cet avancement d’échelon à l’unanimité.

**Délibération 2021/23**

**Entretien des chemins : étude de devis**

Mme le Maire présente un devis de Quercy-Jardin-Nature pour l’entretien des chemins communaux pour un prix forfaitaire de 2400€ TTC pour un passage

Le Conseil municipal valide ce devis par 7 voix pour et charge Mme le Maire de le retourner signé.

**Délibération 2021/24**

**Projet écran numérique :**

Mme le Maire signale qu’il y a une possibilité de financement dans le cadre du plan de relance sur le numérique. Renseignement a été pris auprès de la Préfecture sur un projet d’écran numérique d’une valeur de 8500€ qui pourrait obtenir un financement minimum de70 %.

Considérant que la salle des fêtes est régulièrement utilisée par des associations régionales de part sa situation géographique.

Le conseil valide l’achat de l’écran numérique, autorise Mme le Maire à solliciter une subvention dans le cadre de France Relance et demande à Mme le Maire de créer un programme au budget 2021 par 4 voix pour une contre et deux abstentions

**Questions diverses**

* Préparation du curage du lac : il faudra demander aux pécheurs d’organiser une pêche pour vider ce lac. Mr Rouquié prendra la vase. Un appel sera fait aux volontaires pour pomper l’eau avant le 16 août. L’eau qui sera pompée à partir du 16 août sera dirigée chez Mrs Poujade et Boucher (sous réserve d’autorisation)
* Mme le Maire va se renseigner pour l’installation d’un système de gouttes à gouttes pour l’arrosage des plantations communales.
* Le Conseil autorise Mme Delprat à installer un mobil home, sur le terrain qu’elle vient d’acheter à la commune, pour la période de construction de sa maison avec un maximum de cinq années.
* Mme Poujade propose que la commune s’engage dans une démarche zérophyto. Le délai du 10 juillet étant trop court pour déposer le projet, celui-ci est reporté.

Il est proposé d’utiliser le désherbant biocontrôle, un conseiller s’est abstenu, un conseiller était contre et cinq conseillers sont d’accord.

**L’ordre du jour comportant quatre délibérations étant épuisé, la séance est levée à 23h00**

**Le Maire, Françoise LAPERGUE**